

## **Enquête sur les services correctionnels pour adultes (ESCA)**

**Programme : Services correctionnels**

**Projet : Enquête sur les services correctionnels pour adultes**

### **Description du projet :**

L'Enquête sur les services correctionnels pour adultes (ESCA) permet de recueillir des données agrégées sur le nombre de cas et les caractéristiques des cas, des données sur les ressources, les dépenses et le personnel ainsi que des renseignements descriptifs qualitatifs sur la structure organisationnelle et la prestation de services de détention ou de services communautaires aux niveaux fédéral et provincial.

En avril 1999, les intervenants du Programme des services correctionnels, encadrés par un groupe de travail du CAL ont entrepris l'examen de l'ESCA afin de régler de nombreux problèmes, dont les lacunes statistiques, l'utilité et la qualité des données, le fardeau du répondant, l'élaboration de systèmes et la faisabilité d'une stratégie nationale de collecte de microdonnées. Suite à cet examen, le Groupe de travail sur l'examen de l'ESCA a proposé la stratégie suivante : les microdonnées seront l'option de préférence pour répondre aux besoins en renseignements détaillés actuels et futurs dans le domaine de la prestation de services correctionnels pour les adultes, tandis qu'on demandera aux secteurs de compétence incapables de fournir des microdonnées de présenter leurs données suivant le questionnaire de l'ESCA ou les tableaux de BND. Le CAL a approuvé la présente stratégie en novembre 2000. En avril 2001, on a renommé le projet Enquête sur les services correctionnels intégrés (ESCI), suite à l'approbation du CAL d'inclure dans sa couverture les jeunes contrevenants. Le CAL a ensuite approuvé la composante adulte des besoins en données pour l'ESCI et les particularités de l'Enquête en mai 2002.

### **Produits :**

Services correctionnels pour adultes au Canada – Tableaux de données (annuels)

Services correctionnels pour adultes au Canada – Juristat (annuel)

### **Contexte :**

La mise en œuvre, en 1982, de l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes était la première grande réalisation depuis la création du Centre en 1981. À la fin des années 1980, un remaniement de l'Enquête sur les services correctionnels a été amorcé. Une composante qualitative et quantitative sur les services correctionnels communautaires a été élaborée et ajoutée à l'enquête. Les nouveaux besoins nationaux en données (les « tableaux de BND ») ont été approuvés par le Comité des agents de liaison en novembre 1993, mais un exercice de mise en correspondance des données a démontré que la plupart des secteurs de compétence ne pouvaient pas fournir des données complètes. L'ESCA est en remaniement depuis 1999 (voir la description de projet ci-dessus) dans le cadre d'un effort visant à améliorer l'Enquête.

### **Décisions déjà prises :**

Approbation par le CAL, octobre 1982

Approbation par le CIJ, novembre 1982

Approbation par le CAL des besoins nationaux en données révisés (prov. et terr.), novembre 1993

Approbation par le CAL de la stratégie de collecte des données de l'ESCA, y compris la collecte de microdonnées, novembre 2000

Approbation par le CAL de l'ajout des jeunes contrevenants dans le champ d'application de l'ESCA remaniée (renommée ESCI), avril 2001

Approbation du CAL de la composante adulte des besoins en données pour l'ESCI, avril 2002; approbation par le CIJ, juin 2002

### **Plans futurs :**

La mise en œuvre d'interfaces pour la collecte de microdonnées sur les adultes ont été complétés pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, et la Saskatchewan. Les projets ont été

complétés pour la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et les Services Correctionnels du Canada, alors qu'ils vont être inclus dans la publication 2004-2005. Ainsi, l'élaboration continues dans l'Ontario et la Colombie Britannique. De plus, on a commencé l'élaboration d'un système central de traitement des données d'enquête. À ce jour, le présent projet n'a pas reçu de financement spécifique, la suite se déroulera donc à un rythme correspondant à la disponibilité du financement au CCSJ pour la mise en œuvre des projets visés ainsi qu'à l'état d'avancement de l'élaboration de systèmes de gestion des cas dans les secteurs de compétence des services correctionnels.